



Snudi Force Ouvrière

Section de Lot et Garonne

9-11 rue des frères Magen – BP 60232 – 47006 AGEN CEDEX 6

Tél : 05 53 47 24 72 | snudi47@fo-snudi.fr | <http://snudifo47.net>

Renouvellement des EVS travailleurs handicapés : Une première victoire !

Depuis quelques semaines le SNUDI FO défend le dossier des EVS travailleurs handicapés, en fin de contrat après 2 années de bons et loyaux services.

Nous avons largement informé des dispositions du code du travail qui donnent la possibilité à certains EVS d'être prolongés jusqu'à 60 mois. Nous nous étions heurtés jusqu'alors aux refus catégoriques du collège Dangla et de l'Inspection Académique de renouveler ces contrats.

Grâce à notre détermination et à nos interventions successives, **nous venons d'obtenir officiellement le renouvellement d'une EVS avec la reconnaissance de qualité de travailleur handicapé** dont le contrat arrivait à terme le 31 mars.

Malgré notre demande, l'IA et le collège Dangla ont refusé de s'engager pour les 9 autres collègues dans ce cas et dont les contrats arrivent à échéance (24 mois) après la rentrée.

Nous appelons donc tous les EVS qui remplissent ces conditions (statut de travailleur handicapé) à nous contacter pour que nous puissions défendre chaque dossier.

Nous doutons que le collège Dangla prenne l'initiative de vous proposer un renouvellement automatique. C'est pourquoi il est indispensable de contacter le SNUDI FO.

**Pour vous défendre, pour faire respecter vos droits :
Adhérez au SNUDI FO**